

Commission Documentaire du 30 avril 2025 Compte-rendu

Ordre du Jour

1. **France TV**
 1. **France 3 Régions** : finalisations négociation industrie
 2. **Relations France TV**
2. **Relations Arte**
3. **Préparation du Sunny Side of the Doc (23-26 juin 2025)**
4. **Point sur les Groupes de Travail transverses : Régions, Riposte et Impact...**
5. **Prochaines réunions du Collège Audiovisuel, rencontres avec les diffuseurs**
6. **Tour de table et points divers**

France TV

RÉGIONS

Le nouvel accord avec France 3 Régions est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Tous les contrats 2025 sont établis sur le nouvel accord. Le compte rendu de l'accord est disponible dans votre espace « membre » à ce lien : <https://lespi.org/espace-adherents/documentation/relations-diffuseurs/>

Si le volume reste de 250 documentaires par an, l'enveloppe budgétaire est passée de 101M€ à 105M€, dont 1M € en numéraires pour le documentaire en régions et outre-mer.

L'accord prévoit :

- Une revalorisation à 15.600 Euros en minimum en numéraire pour 52'
- 20.000€ minimum pour un film interrégional avec 3 antennes régionales
- Systématisation du contrat de préachat
- L'apport en industrie de France 3 est matérialisé par une facture (et non plus par une note de débit).

La 6^e semaine de montage est prise en charge pour les premiers films + films à immersion longue (scènes fictionnée, long travail sur rushes/archives).

Précision : seuls les documentaires de 52' sont concernés par la prise en charge de la 6^{ème} semaine de montage.

Des problèmes subsistent sur :

- « L'heure D »,
- la prise en charge des déplacements pour se rendre aux différents sites de La Fabrique. En négociations, le SPI a demandé que soit pris en charge le déplacement des monteurs et non le déplacement de la production.

Un dédommagement doit être prévu si La Fabrique demande un 3^{ème} site de montage. La Fabrique annonce avoir dédommagé 3 ou 4 films. Un adhérent annonce avoir récupéré 1700€ (après 6 mois) pour un déplacement de 7 semaines.

Un adhérent demande quel montant de financement France 3 prévoit pour un 26'. Cela serait variable selon les antennes

- Réponse du SPI : normalement, il est de 7800€. Dans la case « littoral » l'apport est de 10.000€ (pour 10 ou 13 jours de montage)

Remontées des adhérents :

- Certains monteurs bloquent les films et n'acceptent pas les heures supplémentaires ;
 - En Corse et en région PACA : le budget 2025 serait déjà quasiment totalement engagé ;
 - En Auvergne-Rhône-Alpes : les comités de lecture se tiennent une fois par mois, mais pour engager un seul documentaire ;
 - Inquiétude sur les recrutements de monteurs sur le site de Paris où des départs en retraite sont annoncés ;
 - Problème de transparence sur certains comités de lecture dont les dates sont annoncées, mais sans retour ultérieur ni argumentation des rejets
 - Inquiétude pour l'Outre-mer avec la fermeture annoncée du site de Malakoff
 - Manque de visibilité sur les dates de commissions ; toutes les régions ne communiquent pas de la même manière ou de manière très floue.
- Le SPI va créer un Google form pour faire remonter les problématiques des adhérents avec La Fabrique

NATIONAL

L'accord signé en juillet 2024 prévoit la revalorisation de certaines cases.
L'objectif financier est le même ce qui engendre une baisse de volume.

Culture : 18 objectifs en 2024 contre 14 (dont 5 ou 6 portraits) en 2025

Science grand format : engagements à la baisse

25 Nuances de Docs : revalorisation (60 obtenus) mais contractualisation longue. France TV a créé une nouvelle matrice semi-automatisée qui se met progressivement en place pour obtenir des contrats types.

Cependant, il va falloir alimenter le canal 4 qui devrait revoir son éditorial compte tenu du changement de numérotation de la TNT.

Le SPI demande à ses adhérents de remonter leurs problématiques :

- L'heure D : France TV demande des détails très pointilleux
- Outre-mer : difficultés pour négocier avec le National car « Les 1^{ère} » (selon les territoires) feraient des blocages. -> le conseil est de proposer directement à l'antenne nationale, sans passer par les antennes de « La 1^{ère} ».

Antonio Grigolini, Directeur des documentaires, reconnaît que le délai de réponse est de trois mois (au lieu de deux annoncés).

Un « portail producteur » (à l'image de MesAides du CNC) afin d'y déposer les données d'un film au fur et à mesure de son évolution est en cours d'optimisation (pour l'instant, les mêmes documents sont encore demandés plusieurs fois par différents services).

Arte

Droits Europe

Un rendez-vous a eu lieu ce lundi 28 avril sur les Droits Europe.

La volonté est de développer arte.tv pour faire face à un projet concurrent allemand et à la politique protectionniste des USA.

Arte a dégagé un budget de 1M€ pour les extensions de droits des documentaires de création en Europe sur quatre versions linguistiques (espagnol, polonais, anglais et italien) et

potentiellement d'autres langues pour l'Ukraine, la Roumanie, la Moldavie et les Balkans qui sont des zones géopolitiquement stratégiques.

La négociation ne se ferait pas lors de la discussion initiale, mais par la suite après un choix effectué par un comité européen qui se positionnerait sur différents thèmes : aventure humaine, histoire, investigation, environnement, géopolitique.

Selon le choix de ce comité, Arte reviendrait vers les producteurs, au moins un mois avant le PAD ou jusqu'au PAD, pour demander les langues et territoires supplémentaires.

Cela permettra de décorréliser les deux étapes de discussions.

La discussion est en cours ; le SPI informera ses membres de l'issue de cette négociation dans sa finalisation.

Fair use

Des échanges avec Arte sont également en cours, en particulier à propos d'extraits d'œuvres du catalogue Disney France.

Arte Culture

Un adhérent soulève un problème lié à la nouvelle règle de non possibilité d'intervention d'un scientifique dans un film lorsqu'il est conseiller scientifique sur ce film. Cela entraîne un appauvrissement éditorial et n'est pas cohérent.

Divers

Les adhérents déplorent les blocages dans les relations avec le Groupe Canal+. Une fois l'accord cinéma signé, la filière pensait que le déblocage se ferait, mais il n'en n'est rien.

- Le SPI a demandé un rendez-vous auprès de Maxime Saada, Président de C+ et Gérald Brice Viret, directeur général en charge des antennes et programmes.

Groupes de Travail transversaux

De nombreux groupes de travail existent au sein du SPI :

Région

Ce GT est très important compte tenu de la situation qui devient de plus en plus compliquée dans les régions. Dans le cadre du festival de Cannes, une rencontre se tiendra le 19 mai après-midi sur le pavillon du SPI, avec les associations régionales de producteurs, afin de discuter d'un plan d'action et coordonner les efforts.

Liberté d'expression

Ce GT a pour objectif de constituer un guide pratique à destination des producteurs, afin d'avoir des outils pour faire face à des menaces ou actions, en se préparant et en se protégeant.

Il est très important que les adhérents transmettent toutes leurs problématiques au SPI afin que le syndicat puisse les remonter aux institutionnels.

Un rendez-vous est prévu avec Juliette Mant, nouvelle haute fonctionnaire à la Liberté de création au Ministère de la culture. Jusqu'à présent, le Ministère se concentrait sur ces problèmes pour le spectacle vivant ou les festivals, sans se préoccuper de l'audiovisuel.

Un Google form sera bientôt envoyé aux adhérents qui souhaitent s'investir dans les différents groupes de travail, selon les appétences et compétences :

- Affaires européennes et internationales
- Ecoproduction
- Impact RSE gouvernance
- Intelligence artificielle
- Régions
- Liberté d'expression

Sunny Side of the Doc

Le Sunny Side of the Doc se tiendra du 23 au 26 juin à La Rochelle

Comme chaque année, le SPI mettra son stand à disposition des adhérents qui souhaitent y organiser leurs rendez-vous.

Les adhérents peuvent également bénéficier d'une accréditation au tarif de 435 € (au lieu de 540 €) et 300 € pour les pass supplémentaires au sein de la même société. Il suffit de préciser « délégation SPI » au moment de votre demande d'accréditation. La condition : être à jour de votre cotisation fixe 2025 auprès du SPI.

Comme chaque année, le mur du stand du SPI vous permet de présenter les visuels de vos affiches. Il reste 3 jours pour envoyer les affiches.

Enfin, la conférence de presse du SPI se tiendra le mercredi 25 juin, en format petit-déjeuner à 9h au Lounge du Sunny Side.

Divers

Les prochains rendez-vous

- Une rencontre avec le réseau régional France 3 est en cours de calage pour le mois de juin
- Nous prévoyons de rencontrer les dirigeants des deux nouvelles chaînes de la TNT : T18 et NOVO19

Formation aux métiers du documentaire

Mathilde Raczymow, adhérente au SPI pour Les Films du Bilboquet présente la création d'une nouvelle option « production/distribution » au sein du Master DEMC qui jusque-là était destiné à la réalisation de documentaires.

Six étudiants sont en recherche d'entreprises pour suivre leurs études en alternance.

Information et programme :

<https://www.masterdemc.fr/formation/programme-2025>

Contact : mathilde@lesfilmsdubilboquet.fr